AILLY-SUR-NOYE

Premiers pas de la crèche pour avril

Avec 22 places et un espace dédié aux assistantes maternelles, la nouvelle crèche a tout pour séduire. Entretien avec Nicolas Blin, chargé de mission de la communauté de communes Val de Noye.

La crèche doit ouvrir ses portes mardi 6 avril. Où en est le chantier ?

Le gros œuvre est achevé. Il reste le carrelage, l'électricité, la peinture. Le chantier doit être livré lundi 15 mars. Ce qui nous laisse trois semaines pour aménager l'intérieur.

Vingt-deux places sont ainsi créées. Est-ce suffisant pour répondre à la demande ?

C'est en fait la capacité maximale acceptée par la Caf. Mais, il ne faut pas oublier que nous sommes conventionnés avec la crèche « Sucre d'Orge », à Essertaux. Elle comprend vingt places, dont la moitié est occupée par des enfants de notre secteur. Avec les deux structures, nous cumulons une trentaine de places. A nous, de nous donner le temps de réfléchir à d'autres dispositifs, si nécessaire.

Pour l'instant, pouvez-vous répondre à la demande ?

Les pré-inscriptions se sont achevées fin décembre, avec trente-trois intéressés. Pour le moment, notre taux de remplissage est supérieur à 70 %, c'est plus que l'objectif fixé par la Caf. Laissons les inscriptions définitives s'achever. Elles ont débuté le 1er janvier.

Mais ce projet est attendu depuis de longues années...

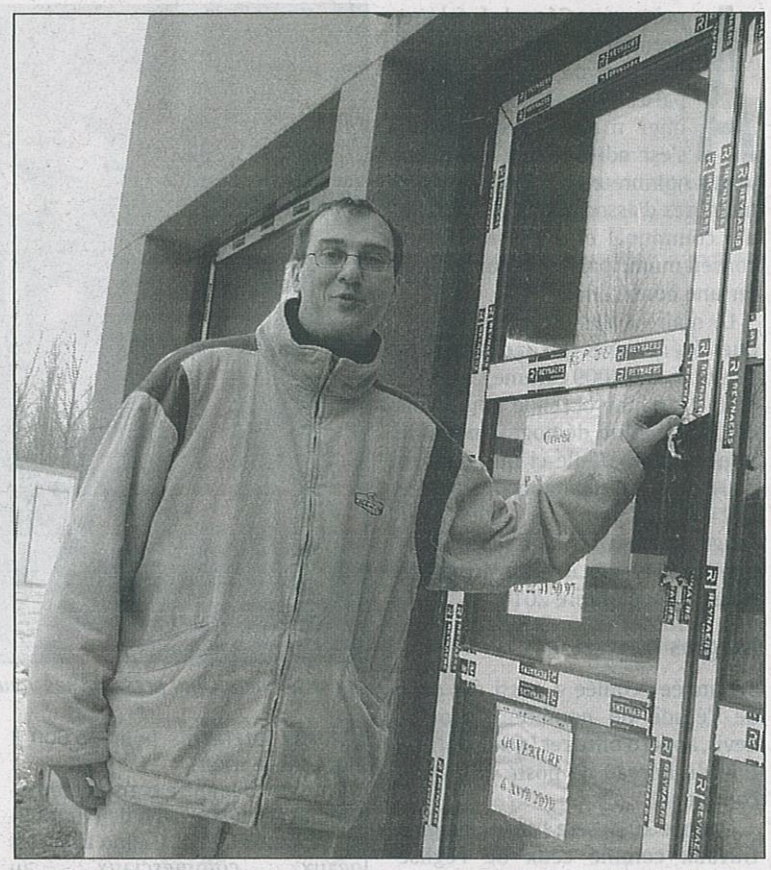

Le 6 avril, les parents pourront pousser cette porte, comme Nicolas Blin, charge de mission de la communauté de communes Val de Noye.

C'est vrai. Il avait été présenté en 1998, et rejeté par les élus, car trop coûteux. Pour palier ce manque, une crèche itinérante et un relais d'assistantes maternelles avaient été créés. Il ne reste plus que le deuxième, alors ce projet est ressorti de terre.

Pourquoi finalement concrétiser ce vœu de crèche ?

On avait une pression de la part de la population. Beaucoup d'Amiénois choisissent de venir s'installer dans notre secteur. Ils ont connu des structures sur Amiens et, en général, la population devient plus exigeante. Les élus ont donc franchi le pas. Avec ce projet, les familles ont le choix entre deux modes de garde : assistante maternelle ou crèche, car la structure accueille les deux. Libre aux gens de choisir.

Quelle attention particulière a été apportée au bâtiment?

Nous avons adopté une démarche durable, avec des panneaux solaires sur le toit pour fournir l'eau chaude. Le chauffage est, quant à lui, assuré par une pompe à chaleur air et eau. Cette perspective nous a permis d'obtenir une aide supplémentaire du conseil général(1).

Propos recueillis par ANNE-CELINE FRESNEAU

- *Coût du projet : 945 000€.*
Total des subventions : 571 000 €.
Dont :
- Caf : 287 000€.
- Conseil général : 283 000€.
Restent 375 000€ à la charge de la communauté de communes.

Vincent Lanier, directeur : « Je reçois toutes les familles en entretien »

Vincent Lanier, 35 ans, a été nommé directeur de la crèche. Après ses études d'infirmier à Amiens, il s'est spécialisé en puériculture. Il a travaillé durant huit ans au CHU d'Amiens en oncologie-hématologie pédiatrie. Il a également exercé durant deux ans en pédopsychiatrie à l'hôpital Pinel.

« Depuis l'école de puériculture, je nourrissais le projet de devenir directeur de crèche. J'ai pris connaissance de cette création et ce projet réunit ce que je recherchais. J'aime l'idée qu'il y a tout à faire : l'organisation interne, le recrutement... »

Sept personnes travailleront aux côtés de Vincent Lanier. Il sera secondé par Emmanuelle Fontaine, éducatrice de jeunes enfants et directrice adjointe.

Déjà 23 inscrits

On rejoint l'équipe : trois auxiliaires de puériculture, une assistante maternelle, une personne diplômée d'un CAP petite enfance et une dernière se partageant entre des fonctions d'hygiène et la cuisine.

Alors que la crèche n'ouvrira ses portes qu'en avril, le directeur est déjà bien occupé. *« Je reçois des appels toutes les semaines. Les demandes sont très variables, d'une journée à cinq jours par semaine mais aussi à un mixte entre un accueil en crèche et chez une assistante maternelle. Nous répondons à toutes les demandes et je reçois systématiquement les familles. Si je ne peux pas satisfaire leur demande dans l'immédiat, je leur explique notre fonctionnement et ce qu'on pourra faire. »*

Vingt-trois familles ont inscrit leurs enfants dès le mois d'avril en crèche et huit autres pour septembre. *« Beaucoup de parents sont heureux de pouvoir avoir le choix entre crèche et assistante maternelle. »*

- ***Rens. : Communauté de communes du Val de Noye, à Ailly-sur-Noye. Tél. : 03 22 41 70 70.***